

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
=====
RÉGION DE L'EST
=====
DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG
=====
COMMUNE DE MESSAMENA
=====
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
=====
B.P : 02 Messamena



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
=====
EAST REGION
=====
UPPER NYONG DIVISION
=====
MESSAMENA COUNCIL
=====
GENERAL SECRETARY
=====
P.O.BOX: 02 Messamena

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/C.MNA/ CIPM-MNA/2025 DU
18 / 03 /2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES
INFRASTRUCTURES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT
DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, REPARTIS EN (08) HUIT LOTS.**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2025

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2025, le MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MESSAMENA, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de certaines infrastructures dans certaines localités de la Commune de MESSAMENA, Département du Haut Nyong, Région de l'est, repartis en (08) huit lots.

| N° Lot | Désignation | Financement | Délai d'exécution |
|--------------|---|-------------|------------------------|
| <i>Lot 1</i> | Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EPP de KOMPIA | 19 500 000 | |
| <i>Lot 2</i> | Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EPP de MIMBANG | 19 500 000 | |
| <i>Lot 3</i> | Construction d'un logement d'astreinte pour Enseignant à l'EPP de NTSINA | 20 000 000 | |
| <i>Lot 4</i> | Construction d'un Logement d'astreinte pour Enseignant à l'EPP de NTSINA | 20 000 000 | 120 (cent vingt) jours |
| <i>Lot 5</i> | Construction d'un Centre Préscolaire à DOUME | 10 000 000 | |
| <i>Lot 6</i> | Construction d'un Centre Préscolaire à LABA | 10 000 000 | |
| <i>Lot 7</i> | Construction d'un Centre Préscolaire à BINTSINA | 10 000 000 | |
| <i>Lot 8</i> | Construction d'un Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) à Messamena (Première phase) | 60 000 000 | |

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- | | |
|--|--|
| ♦ Les travaux préparatoires ; ♦ Les terrassements ; ♦ Les fondations ; ♦ Les maçonneries et élévation ; ♦ La charpente - la couverture et le plafond ; | ♦ Les menuiseries bois ♦ Les menuiseries métalliques ; ♦ L'électricité ; ♦ Plomberie ; ♦ La peinture ; ♦ Les VRD. |
|--|--|

3. ARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2025 :

- ♦ Imputation :
- ♦ Montant prévisionnel de tous les lots Toutes Taxes Comprises est inscrit sur le tableau ci-dessous :

| N° Lot | Désignation | Financement | Délai d'exécution |
|--------|---|-------------|------------------------|
| Lot 1 | Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EPP de KOMPIA | 19 500 000 | |
| Lot 2 | Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EPP de MIMBANG | 19 500 000 | |
| Lot 3 | Construction d'un Logement d'astreinte pour Enseignant à l'EPP de NTSINA | 20 000 000 | |
| Lot 4 | Construction d'un Logement d'astreinte pour Enseignant à l'EPP de DOUMO MAMA | 20 000 000 | 120 (cent vingt) jours |
| Lot 5 | Construction d'un Centre Préscolaire à DOUME | 10 000 000 | |
| Lot 6 | Construction d'un Centre Préscolaire à LABA | 10 000 000 | |
| Lot 7 | Construction d'un Centre Préscolaire à BINTSINA | 10 000 000 | |
| Lot 8 | Construction d'un Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) à Messamena (Première phase) | 60 000 000 | |

5. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune d'MESSAMENA dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de MESSAMENA.

6. REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de MESSAMENA (Service des

Marchés), au plus tard le 16 / 04 /2025 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.MNA/ CIPM-MNA/2025 DU 18 / 03 /2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES PRESCOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, REPARTIS EN (08) HUIT LOTS.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

7. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot choisi, soit :

| N° Lot | Désignation | Financement | Délai d'exécution |
|--------------|---|-------------|------------------------|
| <i>Lot 1</i> | Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EPP de KOMPIA | 19 500 000 | |
| <i>Lot 2</i> | Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EPP de MIMBANG | 19 500 000 | |
| <i>Lot 3</i> | Construction d'un Logement d'astreinte pour Enseignant à l'EPP de NTSINA | 20 000 000 | |
| <i>Lot 4</i> | Construction d'un Logement d'astreinte pour Enseignant à l'EPP de DOUMO-MAMA | 20 000 000 | 120 (cent vingt) jours |
| <i>Lot 5</i> | Construction d'un Centre Préscolaire à DOUME | 10 000 000 | |
| <i>Lot 6</i> | Construction d'un Centre Préscolaire à LABA | 10 000 000 | |
| <i>Lot 7</i> | Construction d'un Centre Préscolaire à BINTSINA | 10 000 000 | |
| <i>Lot 8</i> | Construction d'un Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) à Messamena (Première phase) | 60 000 000 | |

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de MESSAMENA, le 16 / 04 /2025 à 12H30 heures précises par la Commission Interne de

Passation des Marchés du de MESSAMENA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

B. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence ou sous détails de prix unitaires quantifiés erronés à plus de 30%;
- 2) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B :

- Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.
- **Les offres des soumissionnaires donc les projets des années antérieures sont abandonnés seront systématiquement rejetées.**

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

| | |
|--|---------|
| 1) Présentation générale de l'Offre | Oui/Non |
| 2) La capacité financière | Oui/Non |
| 3) Les références de l'Entreprise | Oui/Non |
| 4) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et D'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 5) L'expérience du personnel d'encadrement. | Oui/Non |
| 6) Le matériel et les équipements essentiels. | Oui/Non |
| 7) L'attestation sur l'honneur de non abandon des projets | Oui/Non |

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75% seront examinées.

10. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11. CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, conformément au tableau ci-dessus.

12. DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de **cent vingt (120) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13. ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14. NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Dans le cadre du présent Appel d' Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (**01**) lot.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MESSAMENA, Tél : 675 84 13 31 / 650 151 923.

Ampliations :

- ✓ DDMAP/HN ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-MNA. ;
- ✓ Sce /PM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

MESSAMENA, Le 18 /03 /2025

LE MAIRE

Autorité Contractante



Nkouok Serge Alfred
Inspecteur Principal des Régies Financières
(Impôts)